

Rapport entre le débat réflexif à visée philosophique et les textes officiels

A. Le socle commun des connaissances et des compétences

Palier 1	Palier 2
Compétence 1 : La maîtrise de la langue française - s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié ; - lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus ; - dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court	Compétence 1 : La maîtrise de la langue française - s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ; - prendre la parole en respectant un niveau de langue adapté ; - lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ; - comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ; - dégager le thème d'un texte ; - utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte - répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit ;
Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques - respecter les autres et les règles de la vie collective ; - participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication	Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques - respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons ; - avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien ; - respecter les règles de la vie collective ; - comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application ; - prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue
Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative - échanger, questionner, justifier un point de vue ; - travailler en groupe, s'engager dans un projet	Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative - respecter des consignes simples en autonomie ; - montrer une certaine persévérance dans toutes les activités ; - s'impliquer dans un projet individuel ou collectif ; - soutenir une écoute prolongée.

Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences.

La langue française est l'outil premier de l'égalité des chances, de la liberté du citoyen et de la civilité : elle permet de communiquer à l'oral comme à l'écrit, dans diverses situations ; elle permet de comprendre et d'exprimer ses droits et ses devoirs.

B. Les compétences et objectifs à atteindre, inscrits dans les programmes

Maîtrise de la langue

Langage oral cycle 2

Au cycle des apprentissages fondamentaux, les élèves continuent leur apprentissage du langage oral : respect de l'organisation de la phrase ; emploi d'un vocabulaire de plus en plus diversifié ; prises de parole de plus en plus longues et mieux organisées, dans le respect des sujets traités et des règles de la communication.

Ils s'entraînent à écouter et comprendre les textes que lit le maître, à en restituer l'essentiel et à poser des questions.

Repères pour organiser la progressivité des apprentissages :

Participer à un échange : questionner, apporter des réponses, écouter et donner un point de vue en respectant les règles de la communication.

Langage oral cycle 3

L'élève est capable d'écouter le maître, de poser des questions, d'exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s'entraîne à prendre la parole devant d'autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments. Dans des situations d'échanges variées, il apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs. La qualité du langage oral fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.

Repères pour organiser la progressivité des apprentissages :

Echanger, débattre

CE2	CM1	CM2
- écouter et prendre en compte ce qui a été dit ; - questionner afin de mieux comprendre ; - exprimer et justifier un accord ou un désaccord, émettre un point de vue personnel motivé	- demander et prendre la parole à bon escient ; - réagir à l'exposé d'un autre élève en apportant un point de vue motivé ; - participer à un débat en respectant les tours de parole et les règles de la politesse ; - présenter à la classe un travail collectif	- participer aux échanges de manière constructive : rester dans le sujet, situer son propos par rapport aux autres, apporter des arguments, mobiliser des connaissances, respecter les règles habituelles de la communication.

Objectif général du débat à visée philosophique

Permettre aux élèves de découvrir ensemble leur appartenance à la société humaine à travers une pensée réflexive.

Objectifs de la séquence d'enseignement

- Approfondir un thème en lien avec d'autres activités de la classe en dégageant la complexité de la notion.
- Structurer la pensée, construction collective d'une pensée.
- S'autoriser à penser, se poser des questions pour penser sa vie.
- Explorer et développer sa propre capacité à penser en induisant une démarche réflexive sur des thèmes touchant l'existence.

Au niveau des compétences concrètes développées dans ces débats :

- logique : raisonner, conceptualiser, problématiser, argumenter (dépasser le flou des perceptions), enrichissement de la culture générale
- éthique : émettre des jugements
- socio-affectives : développer son rapport aux autres, structurer sa pensée, valoriser son image, prendre en compte que tout le monde ne pense pas pareil, découvrir que l'autre peut se poser les mêmes questions, comparer opinions et expériences, se soucier de l'autre (va-et-vient pour aller plus loin).

Une progression possible du CE1 au CM2 :

« Construire, sur l'ensemble du cursus scolaire, une mise en route de l'acte de philosopher, une envie de réfléchir, intelligemment, à des questions existentielles que les enfants, incontestablement, se posent déjà à leur âge. (...) à partir du moment où il y a émergence du langage, il est possible, certes très doucement, de s'acheminer vers la réflexion à visée philosophique. »

- CE1 : lui permettre d'entrer en relation avec l'autre, prendre sa place dans les échanges collectifs, contrôler la parole et lui donner un cadre (les affiches fonctionnent bien à ce niveau : par description d'images, petit à petit les élèves vont se questionner, les enfants se positionnent et parlent d'eux-mêmes. Ce n'est plus une situation langagière traditionnelle). « Centré sur lui-même, l'élève est amené avant tout à exprimer sa pensée et ses émotions. » « *Les élèves de cycle 2 cherchent à construire les phrases pour exprimer leurs idées.* »

- CE2 : participer à un échange collectif, relater un événement inconnu des autres, s'essayer à des techniques d'argumentation, lister énormément d'exemples, produire des phrases de plus en plus longues, acquérir du vocabulaire.

- CM : insister sur la justification de l'acte, relater un événement inconnu des autres, participer à une conversation en restant dans le sujet, acquérir du vocabulaire (en rapport avec les émotions, les ressentis). « L'élève est en mesure d'enclencher une réelle dynamique de débat, de prendre en compte la pensée d'autrui et d'argumenter. »

« *Les élèves du cycle 3 s'engagent, eux, dans l'enchaînement des idées.* »

C. Les critères d'évaluation

Pour que le débat à caractère philosophique puisse entrer dans le dispositif d'évaluation, il conviendra de le considérer :

- d'une part comme un moment de remobilisation de compétences construites lors de séances plus spécifiques de maîtrise de la langue orale,
- d'autre part comme une recontextualisation de capacités permettant aux élèves de se considérer comme un membre de la société humaine.

Pistes d'évaluations en maîtrise de la langue

- Grille d'observation

Familles de compétences	Contenus d'apprentissages
Compétences d'ordre physique	<ul style="list-style-type: none">- apprendre à parler debout- apprendre à placer sa voix- apprendre à maîtriser l'articulation- apprendre à maîtriser les problèmes d'intonation
Compétences d'ordre communicationnel	<ul style="list-style-type: none">- apprendre à accepter le regard des autres- apprendre à regarder les auditeurs <p>Pour le secrétaire</p> <ul style="list-style-type: none">- apprendre à écouter- apprendre à reformuler ce qui a été dit par le public
Compétences d'ordre langagier	<ul style="list-style-type: none">- apprendre différentes caractéristiques de la langue et des distinctions oral/écrit. (les reformulations propres à l'oral)
Compétences d'ordre énonciatif	<ul style="list-style-type: none">- apprendre à expliquer oralement.- apprendre à argumenter et à justifier oralement.- apprendre à improviser à partir de notes.